

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/03/2023
(12 mois)du 01/06/2021
au 31/03/2022
(10 mois)Variation
absolue
(12 / 10)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	19 707		19 707	22,93	1 843	34,56	17 864	969,29
Production vendue services	66 228		66 228	77,07	3 490	65,44	62 738	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	85 935		85 935	100,00	5 333	100,00	80 602	N/S

Autres produits	1	0,00			1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	85 937	100,00	5 333	100,00	80 604	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	77 630	90,34	4 234	79,39	73 396	N/S
Variation de stock (marchandises)	-11 692	-13,60			-11 692	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements	801	0,93			801	N/S
Autres achats et charges externes	16 800	19,55	4 115	77,16	12 685	308,26
Impôts, taxes et versements assimilés	814	0,95			814	N/S
Salaires et traitements	67 968	79,09			67 968	N/S
Charges sociales	18 492	21,52			18 492	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 197	1,39	211	3,96	986	467,30
Autres charges	281	0,33	546	10,24	-265	-48,52
Total des charges d'exploitation (II)	172 291	200,49	9 106	170,75	163 185	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-86 355	-100,48	-3 773	-70,74	-82 582	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Autres intérêts et produits assimilés	0	0,00				
Total des produits financiers (V)	0	0,00				
Intérêts et charges assimilées	62	0,07			62	N/S
Total des charges financières (VI)	62	0,07			62	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-62	-0,06			-62	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-86 417	-100,55	-3 773	-70,74	-82 644	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18	0,02			18	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	18	0,02			18	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-18	-0,01			-18	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	85 937	100,00	5 333	100,00	80 604	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	172 372	200,58	9 106	170,75	163 266	N/S
RÉSULTAT NET	-86 435	-100,57	-3 773	-70,74	-82 662	N/S
	Perte		Perte			

"Comptes annuels certifiés conformes"

Signé électroniquement et certifié par
Jean Alain YOTI-MOHANE



(Signature)

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)				du 01/06/2021 au 31/03/2022 (10 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 990	355	2 635	6,99		
Autres immobilisations corporelles	5 500	1 053	4 447	11,79	921	8,84
TOTAL (I)	8 490	1 408	7 082	18,77	921	8,84
Actif circulant						
Marchandises	11 692		11 692	31,00		
Avances & acomptes versés sur commandes	140		140	0,37		
Clients et comptes rattachés	16 738		16 738	44,37	3 916	37,61
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	60		60	0,16		
. Personnel	250		250	0,66		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35		35	0,09	379	3,64
. Autres	1 726		1 726	4,58	884	8,49
Disponibilités					4 313	41,42
TOTAL (II)	30 640		30 640	81,23	9 492	91,16
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	39 130	1 408	37 722	100,00	10 413	100,00

"Comptes annuels certifiés conformes"

Jean Alain YOUTI-MOHANE

Signed with
universign



PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (10 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 000	5,30	2 000	19,21
Report à nouveau	-3 773	-9,99		
Résultat de l'exercice	-86 435	-229,13	-3 773	-36,22
TOTAL(I)	-88 208	-233,83	-1 773	-17,02
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	26 894	71,30		
. Découverts, concours bancaires	4 566	12,10		
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	45 477	120,56		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 125	26,84	1 854	17,80
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	20 397	54,07		
. Organismes sociaux	4 009	10,63		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 628	6,97	453	4,35
. Autres impôts, taxes et assimilés	417	1,11		
Autres dettes	11 416	30,26	9 879	94,87
TOTAL(IV)	125 930	333,84	12 186	117,03
TOTAL PASSIF (I à V)	37 722	100,00	10 413	100,00

A2BUREAUTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 836, Chemin Maunier
97 440 SAINT ANDRE
899 761 977 RCS SAINT DENIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 AOÛT 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-six août, à dix-huit heures, les associés se sont réunis au siège de la société, en assemblée générale ordinaire.

Sont présents :

- Monsieur YOTI-MOHANE Jean Alain, titulaire de 1 400 actions en pleine propriété,
- Monsieur YOTI-MOHANE Sébastien, titulaire de 600 actions en pleine propriété,

Total des parts présentes : 2 000 actions en pleine propriété sur les 2 000 actions composant le capital social.

Monsieur YOTI-MOHANE Jean Alain préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les associés présents représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 31 mars 2023 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de - 86 434.94 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 mars 2023 se montant à - 86 434.94 euros au compte de Report à nouveau.

Après cette affectation, le compte report à nouveau s'élèvera à - 90 207.74 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés

Le Président,
YOTI-MOHANE Jean Alain

Signé électroniquement le 29/08/2023 par
Jean Alain YOTI-MOHANE

 Signed with
universign



L'associé,
YOTI-MOHANE Sébastien

Signé électroniquement le 29/08/2023 par
Sébastien YOTI-MOHANE

 Signed with
universign

